

SALON DES ALPAGES

Le plein d'énergie aux Diablerets

Pierre-André

La 8^e édition du Salon des alpages aux Diablerets s'est bouclée le 20 octobre dernier. Le samedi fut «solaire» et le dimanche un peu plus gris. Les énergies renouvelables, thème de ces deux jours, ont suscité beaucoup d'intérêt.

Il y avait un peu d'inquiétude dans l'atmosphère du côté des organisateurs en raison du risque météo, mais le Salon des alpages qui s'est déroulé aux Diablerets les 19 et 20 octobre derniers a pu tirer son épingle du jeu. La journée du samedi a été ensoleillée et le dimanche un peu plus gris, ce qui s'est traduit par une baisse du chiffre d'affaires de 5% par rapport aux prévisions, «un manco très faible comparé aux 40% que nous avions perdus lors d'une édition précédente en raison d'un jour de pluie», explique Jean-François Dupertuis, président du comité d'organisation.

Le samedi a été une journée tout public tandis que les agriculteurs se sont surtout déplacés le dimanche. «Il y a eu beaucoup d'intérêt et de curiosité pour les aspects techniques.» Rappelons que la manifestation est organisée dans le cadre du programme Gestalp, plate-



Les belles des alpages ont charmé le public.



Le solaire est une source d'énergie très prometteuse.

forme d'échanges et de formation.

La conférence a eu plus de peine à attirer son monde. Quelque 70 personnes ont suivi les débats sur les énergies renouvelables. «Il est difficile de remplir la salle si nous n'avons pas de véritable tête d'affiche. Nous avons espéré une participation de la conseillère fédérale Doris Leuthard, en charge

du dossier énergétique. Mais cela n'a pas été possible», commente Jean-François Dupertuis. «Cette désaffectation est aussi le résultat d'une certaine résignation des paysans par rapport à leur situation. On le constate dans d'autres formations. En revanche, les rencontres et les échanges durant la journée leur conviennent toujours.»

Le val d'Aoste, hôte d'honneur

Le repas de gala du samedi soir a, quant à lui, séduit. Cent septante personnes se sont inscrites pour découvrir quelques spécialités de la vallée d'Aoste, hôte d'honneur du Salon des alpages. Charcuteries, fromages et autres fameaux vins, dont certains produits au-delà des 1000 mètres d'alti-

tude, ont nourri les corps et les esprits, tandis qu'un groupe folklorique animait la soirée. Même succès à l'apéritif du dimanche offert par l'hôte d'honneur.

Certains se sont étonnés de ne point trouver de stands de produits typiques de la vallée d'Aoste. L'explication est simple et valable pour tous les hôtes d'honneur étrangers:

l'importation de produits en Suisse pour la vente lors d'une manifestation de deux ou trois jours génère des complications administratives dissuasives et des taxes prohibitives. De plus, le salon coïncidait avec une finale de combats de reines dans la vallée d'Aoste et les organisateurs ont eu de la peine à obtenir une délégation importante.



Des représentants valdôtains en costume traditionnel.

Un gros potentiel pour le renouvelable

Tandis que le samedi soir et le dimanche étaient dédiés aux échanges et à la fête, le Palais des congrès des Diablerets accueillait samedi après-midi une conférence-débat sur le thème des énergies renouvelables (EV) sur les alpages. Les interventions ont ratissé très larges, englobant la politique énergétique de la Suisse ainsi que du canton de Vaud.

Quelques flashes plus ciblés ont donné un aperçu des réalisations vaudoises en agriculture de montagne. Le solaire représente le plus gros potentiel. Un poster exposé durant le salon n'a-t-il pas titré «Le solaire, une énergie sans limite pour nos alpages»? C'est également la source d'énergie qui suscite le moins d'oppositions. Autant le conseiller national Guy Parmelin, que Georges Locher, responsable de la gestion du patrimoine production à Romande énergie, se sont plaints de la recourte aiguë qui freine quasi systématiquement les projets d'installations, quand elle ne les met pas en échec.

Solaire et éolien sur les alpages

La petite éolienne offre également des perspectives, celle

plus importante se développant essentiellement sur les crêtes du Jura. «Au-delà de 1200 mètres d'altitude, la raréfaction de l'atmosphère diminue notablement le potentiel éolien. C'est la raison pour laquelle les grandes hélices sont moins intéressantes sur les crêtes des Alpes», a expliqué Cornelis Neet, directeur général de l'environnement du canton de Vaud.

Un exemple de réussite: l'installation de pompes solaires immergées du Grand-Chardève, sur la commune de Montricher, réalisée dans le cadre d'un plan de gestion intégrée des alpages. Cette installation constituée de deux panneaux de 80 W alimente en électricité les pompes permettant d'approvisionner l'alpage en eau.

Un des objectifs du canton est de favoriser le remplacement du mazout pour les différents types de chalets d'alpage du Parc naturel régional Jura vaudois. A titre d'exemple, l'étude réalisée pour le chalet des Pralets, soit deux exploitants et 63 UGB produisant du fromage. L'agrandissement des panneaux photovoltaïques (PV), l'installation de panneaux solaires thermiques

ainsi qu'une éolienne sont envisagés. Le calcul effectué par un logiciel dédié aux EV donne les résultats suivants: consommation des exploitants, 1900 Wh d'électricité par jour, soit 7 m² de panneaux PV; consommation pour la traite et la production de fromage: 43 m² de panneaux PV.

Autre source qui offre un potentiel intéressant: le bois énergie sous forme de plaquettes ou de bûches. Le canton de Vaud développe un partenariat avec La Forestière (société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers) destiné également à appuyer les propriétaires privés.

Paramètres financiers fluctuants

Clément Dupertuis, agriculteur à La Comballaz, dans la vallée des Ormonts, a fait part de son expérience. Coopté en 2008 par Jacques-Louis Rochat, de l'entreprise Rochat solaire SA, le jeune Ormonan s'est engagé avec conviction dans un projet de panneaux PV sur le toit de son rural situé dans l'une des régions les plus ensoleillées de Suisse. Inscrit sur la liste d'attente de Swissgrid, Clément Dupertuis n'y croyait plus lorsque son projet

a été avalisé en 2011. Quelque 300 000 francs d'investissement assurés par des crédits FIA (fonds fédéraux d'investissement agricole) et FIR (fonds d'investissement rural du canton de Vaud) à taux d'intérêts bas, 380 m² de panneau PV pour une puissance nominale de 57,3 KWh: l'installation entrait en fonction la même année.

Le parcours de Clément Dupertuis met en exergue les changements rapides des paramètres financiers dans ce secteur. Les tarifs de rémunération au prix coûtant assuré par Swissgrid ont fortement varié durant l'étude du projet. Le Conseil d'Etat a décidé de ne plus accorder de crédits FIR pour le PV dès le 1^{er} novembre 2011 et les crédits FIA ne seront plus alloués pour le photovoltaïque dès le 31 décembre 2013. «Pour que l'installation soit viable, il est très important d'être informé par une personne qui suit de très près l'évolution de tous ces paramètres.» C'est un des rôles que peut endosser Prometteur avec sa structure d'accompagnement pour les projets dans les EV.

Comme la rémunération est calculée par Swissgrid d'après la date prévue d'entrée en ser-



Clément Dupertuis, à La Comballaz, ne regrette pas son engagement dans le solaire.

vice de l'installation – cette rémunération étant fixée ou évaluée par tranches de temps, avec une tendance à la baisse – un retard dans la construction peut rendre obsolètes les calculs de rentabilité effectués pour planifier l'investissement. «Heureusement, le coût des installations a parallèlement diminué au cours des années», relève Clément Dupertuis.

De vrais entrepreneurs

Quelles que soient les difficultés, les agriculteurs sont très réceptifs aux propositions d'installation pour la production d'EV. «J'ai été frappé de l'accueil enthousiaste des paysans chaque fois que je les ai approchés pour de tels projets, déclare Jacques-Louis Rochat. Ce sont de vrais entrepreneurs, ouverts et courageux.» PAC

PUBLICITÉ

Agri

La bourse agricole online pour vos petites annonces

www.agrix.ch

